



Arrêté relatif à la validation du comité de l'assemblée villageoise de Montalchez

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,

Vu le règlement général de commune (RGC) du 11 décembre 2017,

Vu le rapport du Conseil communal du 30 mai 2018,

arrête :

Article premier : Selon l'art. 2 du règlement général de commune, du 11 décembre 2017, le Conseil général valide la nomination du comité de l'assemblée villageoise de Montalchez.

Article 2 : Ce comité est constitué des personnes mentionnées sur la liste ci-après. Son bureau sera formé ultérieurement en comité.

BURGAT Pierre-Alain	Les Prés-Juniers 11	2027 Montalchez
CRETIGNIER Marie-Eve	Ch. des Cheseaux 4	2027 Montalchez
LONGARETTI Jérôme	Les Prés-Juniers 2	2027 Montalchez
GUILLAUME Patrick	Ancienne Poste 1	2027 Montalchez
PORRET Daniel	Rue de la Plaine 4	2027 Montalchez
RAYMONDAZ Christian	La Prise-Pernet 3	2027 Montalchez

Article 3 : Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente,
Nicole Vauthier

Le secrétaire,
Alain Perret